



SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

Référent Santé Sécurité « Salarié Compétent »



Objectifs

- ▶ Comprendre le rôle, les missions et champs d'actions du Référent Santé Sécurité au Travail
- ▶ Acquérir les connaissances et outils de base en prévention des risques professionnels



Programme et contenu

Introduction : rôle et missions d'un Service de Santé au Travail

1. **Rôle, missions, limites du Référent Santé Sécurité au Travail**
 - ▶ Se positionner dans l'entreprise
 - ▶ Maîtriser les documents obligatoires
 - ▶ Assurer des actions d'information et de sensibilisation
2. **Objectifs généraux de la prévention**
 - ▶ Les enjeux économiques, sociaux et juridiques d'une démarche de prévention
 - ▶ Les objectifs généraux de la santé et de la sécurité
 - ▶ Les acteurs internes et externes de la prévention
3. **Outils au service de la prévention**
 - ▶ L'analyse des indicateurs santé sécurité : méthodes et solutions
 - ▶ Analyse de situations de travail : prescrit et réel
 - ▶ L'évaluation des risques professionnels
 - La Démarche
 - Définitions des dangers et risques par situation de travail
 - Le Document Unique et plan d'action
 - Réaliser le suivi de ses actions de prévention



Modalités

- ▶ Planning, renseignements et inscriptions auprès de
- ▶ Monique LAMBERT (sensibilisation@asstv86.fr – 05 49-61-19-77)
- ▶ Exposés didactiques avec support informatisé
- ▶ Exercices pratiques avec mises en situations



Public

Salarié désigné pour assurer la mission de Référent Santé Sécurité au Travail (RSST)



Durée - Date

2 jours de formation (14 heures) avec exercices concrets de mise en situation :

21 et 22 novembre 2024
A partir de 9h



Coût

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise



Contact

Gwénaëlle PINEAU
Ingénieure Prévention
05-49-98-84-08
sensibilisation@asstv86.fr